

Titre IV : ORGANISATION DES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES DE LA DSAC

Santé et PNC AVT

Mormons / Saints des derniers jours

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	01/01/2020
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	DEVA1519885A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000031644340

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] L'organisation interne des DSAC/IR, y compris leurs délégations, ainsi que le ressort territorial d'intervention de ces dernières sont précisés par une décision du directeur de la sécurité de l'aviation [...]

[...] civile (DSAC) comprend un échelon central et des échelons locaux, les directions interrégionales, répartis sur le territoire métropolitain, dans les départements d'outre-mer et dans les collectivités de Saint-Martin [...] et de Saint-Barthélemy. [...]

[...] Martinique, Guadeloupe, Guyane, Collectivité de Saint-Barthélemy, Collectivité de Saint-Martin. Direction de la sécurité de l'aviation civile Centre-Est. Auvergne-Rhône-Alpes. [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE DEVA1519885A du 1 janvier 2020, « Titre IV : ORGANISATION DES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES DE LA DSAC ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000031644340> (consulté le 31 août 2026).